



## Avis au public - Coronavirus (COVID-19)

Dans le contexte de la propagation de la pandémie de COVID-19 et des mesures de protection y relatives,

- le **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)**, y compris le **CEDIES**,
- le **Service de la reconnaissance des diplômes du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE)**,
- le **Service de la validation des acquis de l'expérience (VAE) du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE)**

**déconseillent vivement à leurs usagers tout passage physique dans leurs bureaux situés au 18-20, montée de la Pétrusse / L-2327 Luxembourg. Ceci vaut tant pour le dépôt de documents que pour des demandes d'informations. Les modalités seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation.**

En règle générale, les services offerts par les entités précitées ne nécessitent pas de passage physique et peuvent être sollicités par les moyens suivants :

➤ **Service des aides financières pour études supérieures (CEDIES/MESR)**

La demande d'aide financière peut être faite :

- intégralement en ligne via [MyGuichet](#) **ou**
- en utilisant le formulaire à télécharger sous ce lien : [Formulaires](#).  
Ce formulaire peut être renvoyé à l'adresse suivante : B.P. 1101 / L-1011 Luxembourg ou exceptionnellement par courriel à l'adresse [aide-fi@mesr.etat.lu](mailto:aide-fi@mesr.etat.lu) .

Pour le semestre d'été 2020, les demandes peuvent être introduites jusqu'au 30 avril 2020.

Renseignements par téléphone : (+352) 247 88650.

Lien utile : <https://cedies.public.lu/fr/obtenir-aide-financiere/bourse-pret.html>

➤ **Service d'information sur les études supérieures (CEDIES/MESR)**

Des informations relatives aux études supérieures peuvent être sollicitées :

- par courriel : [etudes@mesr.etat.lu](mailto:etudes@mesr.etat.lu) **ou**
- par téléphone : (+352) 247 88629.

Lien utile : <https://cedies.public.lu/fr.html>



**A partir du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, des consultations sur place ne seront plus possibles et les bureaux du service d'information sur les études supérieures resteront fermés au public.**

➤ **Service du registre des titres, section de l'Enseignement supérieur (MESR)**

Les demandes d'inscription au registre des titres peuvent être introduites :

- par courriel à l'adresse: [registre@mesr.etat.lu](mailto:registre@mesr.etat.lu) **ou**
- par voie postale : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / Service du registre des titres / 18-20, montée de la Pétrusse / L-2327 Luxembourg.

Renseignements par téléphone : (+352) 247 86619.

Lien utile : [http://www.mesr.public.lu/enssup/registre\\_des\\_titres/index.html](http://www.mesr.public.lu/enssup/registre_des_titres/index.html)

➤ **Service de la reconnaissance des qualifications professionnelles (MESR)**

Les demandes de reconnaissance peuvent être introduites :

- par courriel à l'adresse: [rqp@mesr.etat.lu](mailto:rqp@mesr.etat.lu) **ou**
- par voie postale : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / Service de la reconnaissance des qualifications professionnelles / 18-20, montée de la Pétrusse / L-2327 Luxembourg.

Renseignements par téléphone : (+352) 247 86619.

Liens utiles : [http://www.mesr.public.lu/enssup/reconnaissance\\_sante/index.html](http://www.mesr.public.lu/enssup/reconnaissance_sante/index.html)  
<http://www.mesr.public.lu/enssup/psychotherapeute/index.html>

➤ **Service de l'homologation des titres dans le domaine du droit (MESR)**

Les demandes d'homologation peuvent être introduites :

- par courriel à l'adresse: [homologation@mesr.etat.lu](mailto:homologation@mesr.etat.lu) **ou**
- par voie postale : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / Service de l'homologation / 18-20, montée de la Pétrusse / L-2327 Luxembourg.

Renseignements par téléphone : (+352) 247 85135.

Lien utile : <http://www.mesr.public.lu/enssup/homologations/index.html>

➤ **Service de la reconnaissance des diplômes (MENJE)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

Les demandes de reconnaissance de diplômes et de qualifications professionnelles doivent être introduites par voie postale à l'adresse suivante : Service de la Reconnaissance des diplômes – MENJE / 18-20, montée de la Pétrusse / L-2327 Luxembourg

Le Service est joignable via son accueil téléphonique au (+ 352) 247 85910 ainsi que par courriel à [reconnaissance@men.lu](mailto:reconnaissance@men.lu).

Toutes les informations concernant les différentes procédures sont publiées sur [guichet.lu/srd](http://guichet.lu/srd) et peuvent y être consultées à tout moment.

➤ **Service de la validation des acquis de l'expérience (VAE) (MENJE)**

Les demandes de validation des acquis de l'expérience doivent être introduites par voie postale à l'adresse suivante : Cellule Validation des acquis de l'expérience – MENJE / 18-20, montée de la Pétrusse / L-2327 Luxembourg

Le Service est joignable via son accueil téléphonique au (+352) 247 75908 ou 247 85912, ainsi que par courriel à [vae@men.lu](mailto:vae@men.lu).

Toutes les informations concernant les différentes procédures sont publiées sur <http://www.men.public.lu/fr/professionnel/validation-acquis-experience/index.html> et peuvent y être consultées à tout moment.